

MISSION : L'assistant de vie accompagne un public fragile dans l'exécution des tâches de la vie quotidienne : personne âgée ou personne en situation de handicap.

CONTEXTE :

L'intervenant est salarié de la Société O2 qui le missionne au domicile d'un ou de plusieurs clients. Il dépend hiérarchiquement du responsable d'agence. Son lieu de travail est le domicile des clients et il effectue des déplacements lors du trajet d'un domicile à l'autre. Les horaires sont réguliers et liés aux besoins du client : ils s'expriment en heures. Travail possible du lundi au samedi, dimanche et jours fériés.

TÂCHES À ACCOMPLIR

Elles sont déterminées en fonction des demandes des clients et peuvent comprendre les tâches suivantes :

● Entretien du cadre de vie

- Effectuer des tâches ménagères courantes, (vitres, lessives...)
- Aider à l'aménagement de l'espace dans un but sécuritaire

● Alimentation

- Préparer des repas en tenant compte d'éventuels régimes alimentaires
- Réaliser des courses

● Coordination/gestion administrative

- Gérer des démarches administratives (courriers, classement...)
- Assurer si besoin le contact avec des prestataires externes lors d'établissement de devis (artisans, fournisseur de téléphonie...)

● Santé/ hygiène

- Accompagner/aider lorsque ces actes correspondent à des actes de la vie quotidienne et cela tout en respectant les limites de compétences : alimentation, prise de médicaments, élimination, toilette, habillage/déshabillage

● Mobilité/Animation

- Accompagner ce public fragile lors des sorties et loisirs/stimuler les capacités intellectuelles/sensorielles (promenades, visite chez le médecin, jeux de société...)
- Assurer les transferts

● Mise en œuvre de l'intervention

- Identifier et comprendre les modifications d'une situation : contexte de travail/évolution de santé du public fragile

Ces missions principales sont déterminées et exécutées avec une plus ou moins grande autonomie en fonction des demandes des clients et du niveau de prestation et doivent s'adapter à des contextes familiaux différents et aux besoins de coordinations. Par ailleurs, l'assistant de vie rend compte de son activité et remonte toutes les informations nécessaires à sa hiérarchie.

PRÉ-REQUIS

- Un diplôme de niveau V dans le sanitaire & social ou expérience vérifiable de 3 ans minimum dans l'assistance à un public fragile (vieillesse ou handicap) est indispensable. Si le candidat ne remplit pas ces critères, une période d'adaptation à l'emploi peut être proposée.
- La prestation peut nécessiter la possession d'une voiture et d'un permis de conduire.
- Une disponibilité régulière est nécessaire.

- Maîtriser des situations d'urgence, gérer des conflits/tensions
- Capacité d'adaptation aux divers contextes de travail, attentes et habitudes, flexibilité dans la réalisation des prestations
- Politesse, courtoisie, ponctualité
- Discrétion face aux éléments de vie privée
- Empathie, sens du service et patience
- Capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit en français
- Capacité de prise d'initiative
- Capacité d'organisation et de planification
- Résistance physique
- Capacité à apprécier l'évolution de dépendance du public fragile
- Capacité à travailler en autonomie
- Sens des responsabilités
- Capacité à prendre du recul
- Propreté et présentation correcte

RECRUTER - INTÉGRER - PROFESSIONNALISER

Afin de sécuriser nos recrutements, nous avons construit des **parcours d'évaluation des compétences et de validation de projet pour chacun de nos métiers : Assistant ménager, Garde d'enfants et Assistant de vie. Plus de 200 centres de ressources O2 ont ainsi été implantés au sein des agences depuis 2015.**

Ces parcours métiers mixent trois modalités pédagogiques : du tutorat à domicile, des évaluations via notre plateforme e-learning et des mises en situations pratiques en agence.

Exemples de modules : « La prévention des risques : bientraitance et maltraitance », « L'aide à la toilette et à la prise des repas », « Missions et limites d'intervention », « Les principales pathologies ».

Exemples de mises en situations pratiques et tutorat : repérer les risques d'une intervention, prendre en charge une personne âgée à domicile, aider à la toilette, aider à la prise de repas...

En mobilisant le dispositif **PMSMP**, ces parcours permettent de **valider les aptitudes professionnelles, les compétences et, pour les métiers règlementés, les missions et les éventuelles limites d'intervention du futur collaborateur.**

Dans l'hypothèse d'une candidature qui ne serait pas retenue, à l'issue du dispositif, un bilan complet et détaillé sera transmis à nos partenaires prescripteurs. Ce bilan leur permettra de retravailler le projet professionnel avec le demandeur d'emploi.

Ces centres de ressources sont aussi mobilisés pour **professionnaliser et permettre l'évolution professionnelle tout au long de la vie de nos collaborateurs** souhaitant élargir leurs compétences et investir de nouveaux métiers O2. En effet, O2 favorise le multi-métier (garde d'enfants + ménage par exemple) auprès des collaborateurs qui le souhaitent et qui ont les aptitudes. Avec le multi-métier, les salariés ont tout à y gagner :

- **Travailler plus d'heures, c'est obtenir un salaire plus élevé à la fin du mois**
- **Des journées diversifiées où les salariés mettront en valeur toutes leurs compétences**